

LA STATISTIQUE—LES COMMISSAIRES AU RECENSEMENT

Question n° 1212—**M. MacKay:**

Parmi les enquêteurs et les fonctionnaires qui travailleront au recensement de 1981, conformément au paragraphe (1) de l'article 5 de la loi sur la statistique, combien seront choisis grâce au processus connu sous le nom de Système de mise en rapport politique ou ministériel dans les circonscriptions suivantes: a) Blainville—Deux-Montagnes, b) Windsor—Ouest, c) Egmont, d) Saint-Henri—Westmount, e) Beauharnois—Salaberry, f) Westmorland—Kent, g) Stormont—Dundas, h) Cape Breton Highlands—Canso, i) Ottawa—Ouest, j) Restigouche, k) Mercier, l) Rosemont, m) Charlevoix, n) Verchères, o) Cardigan?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Statistique Canada nous communique les renseignements suivants: Seuls les candidats au poste de commissaire au recensement seront choisis par le système de référence politique. La sélection se fondera sur une interview et un test que fera subir Statistique Canada. Voici le nombre de commissaires au recensement qui seront embauchés en vertu du paragraphe (1) de l'article 5 de la loi sur la statistique dans les circonscriptions suivantes:

	Commissaires au recensement
a) Blainville—Deux Montagnes	6
b) Windsor—Ouest	6
c) Egmont	3
d) Saint-Henri—Westmount	14
e) Beauharnois—Salaberry	6
f) Westmorland—Kent	6
g) Stormont—Dundas	6
h) Cape Breton Highlands—Canso	7
i) Ottawa—Ouest	6
j) Restigouche	5
k) Mercier	4
l) Rosemont	5
m) Charlevoix	6
n) Verchères	8
o) Cardigan	4

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA (CBC)—LE SERVICE DES
INFORMATIONS TÉLÉVISÉES ET DES AFFAIRES PUBLIQUESQuestion n° 1484—**M. Cossitt:**

Quels sont les noms et postes des personnes employées, directement, indirectement ou sous contrat, au service des informations télévisées et des affaires publiques de CBC et, dans chaque cas, quel est le nom des émissions de télévision que ces personnes diffusent, réalisent, dirigent, etc.?

M. Peter Stollery (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre des Communications): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: Il n'est pas d'usage de demander à la Société Radio-Canada de divulguer ce genre d'information sur sa gestion et son administration internes, par exemple les noms et désignations d'emplois des personnes qui travaillent à sa programmation, qu'elles soient attirées ou contractuelles. Cette coutume repose sur les raisons qui sont exposées en détail dans la réponse à la question 2530 du 22 mai 1975.

Questions au Feuilleton

RADIO-CANADA (CBC)—LE SERVICE DES INFORMATIONS
RADIODIFFUSÉES ET DES AFFAIRES PUBLIQUESQuestion n° 1485—**M. Cossitt:**

Quels sont les noms et les postes de toutes les personnes employées, directement, indirectement ou sous contrat, au service des informations radiodiffusées et des affaires publiques de CBC et, dans chaque cas, quel est le nom des émissions de radio que ces personnes diffusent, produisent, dirigent, etc.?

M. Peter Stollery (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre des Communications): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: Il n'est pas d'usage de demander à la Société Radio-Canada de divulguer ce genre d'information sur sa gestion et son administration internes, par exemple les noms et désignations d'emplois des personnes qui travaillent à sa programmation, qu'elles soient attirées ou contractuelles. Cette coutume repose sur les raisons qui sont exposées en détail dans la réponse à la question 2,530 du 22 mai 1975.

RADIO-CANADA—LE SERVICE DE NOUVELLES RADIODIFFUSÉES
OU TÉLÉVISÉES—LES PIGISTESQuestion n° 1488—**M. Cossitt:**

Quel est le nom des personnes embauchées, à titre de pigistes ou de contractuels, par le service de nouvelles de la Société Radio-Canada au cours de trois dernières années à ce jour et, dans chaque cas, dans quel autre service de nouvelles ces personnes avaient-elles pris de l'expérience?

M. Peter Stollery (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre des Communications): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: Il n'est pas d'usage de demander à la Société Radio-Canada de divulguer ce genre d'information sur sa gestion et son administration internes, par exemple les noms, la durée d'emploi et l'utilisation des personnes qui travaillent à sa programmation, qu'elles soient attirées, contractuelles ou pigistes. Cette coutume repose sur les raisons qui sont exposées en détail dans la réponse à la question 2,530 du 22 mai 1975.

RADIO-CANADA—L'IMMEUBLE BRITISH COLUMBIA TURF—
VANCOUVERQuestion n° 1502—**M. Clarke:**

1. La société Radio-Canada a-t-elle loué des locaux à l'immeuble *British Columbia Turf* du 475 ouest, rue Georgia à Vancouver et, le cas échéant, a) quelle superficie, b) à quel taux le pied carré et le mètre carré, c) à quel prix mensuel, d) à quel prix annuel, e) dans quel but?

2. Certains locaux de son nouveau siège social de \$26 millions du 700, rue Hamilton à Vancouver sont-ils libres et, le cas échéant, pourquoi loue-t-elle au 475 ouest, rue Georgia?

M. Peter Stollery (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre des Communications): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants:

1. Oui.

a) 10,151 pieds carrés.

b) c) d) e) Il n'est pas d'usage de demander à la Société Radio-Canada de divulguer ce genre d'information sur sa gestion et son administration internes, par exemple ses négociations commerciales avec des compagnies de l'extérieur. Cette coutume repose sur les raisons qui sont exposées en détail dans la réponse à la question n° 2,530 du 22 mai 1975.

2. Non.